

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole Support Maraichage (BP REA)

Niveau 4



Permet d'obtenir la capacité professionnelle
nécessaire à l'installation d'un agriculteur

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Le BP REA permet d'acquérir l'ensemble des connaissances scientifiques et techniques, nécessaires à la conduite d'une exploitation agricole. Il permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour bénéficier des aides à l'installation.
- Obtenir le diplôme de niveau 4 (BP REA) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Être un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi et avoir défini un projet d'installation dans le secteur.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE :**
 - 10 à 12 mois (démarrage en janvier).
 - 1001 heures au CFPPA et 350 heures en entreprise
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
 - La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel.
 - Aucun frais de formation ne sera demandé.
 - Le coût de la formation est pris en charge par le Plan Régional de Formation Occitanie et/ou dans le cadre du CPF Transition Pro.
 - La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le diplôme BP REA est constitué de 7 unités capitalisables (UC) correspondants à différentes capacités (blocs de compétences).
- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 années.

www.cfp-pa-herault.fr





CFPPA de l'Hérault

PROGRAMME DE FORMATION

SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS

- **Béziers :**
 - UCARE 1 : Transformer la production de fruits ou de légumes
 - UCARE 2 : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole / Fruitières méditerranéennes
- **Montpellier :**
 - UCARE 1 : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole / Fruitières méditerranéennes
 - UCARE 2 : Réaliser des opérations de l'atelier apicole / Production de Miel

Taux de réussite
92%

Taux d'insertion
74%

Taux de satisfaction
79,3%

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Débouchés métiers :**
 - Chef d'entreprise agricole : Agriculteur – Agricultrice
 - Salarié hautement qualifié dans une exploitation agricole
 - Chef de culture
- **Poursuite d'études :**
 - BTS Agricole
 - Certificat de Spécialisation

CONTACT

CFPPA de l'Hérault

Site de Béziers

967 Traversée de Colombiers
34500 Béziers

04.67.28.46.69

cfppa.beziers@educagri.fr

Site de Montpellier

921 Avenue Agropolis
34093 Montpellier

04.67.60.97.85

cfppa.montpellier@educagri.fr



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et présence d'un référent handicap sur le campus

